

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 28 février 2021

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI*, le *gestionnaire* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Fonds de dividendes canadien Renaissance (désigné le *Fonds*). Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 28 février 2021. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 700 192 \$ au 31 août 2020 à 328 321 \$ au 28 février 2021, en baisse de 53 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 434 354 \$ qui ont été en partie contrebalancés par le rendement positif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 9,3 % pour la période, contre 9,7 % pour son indice de référence, soit l'indice de dividendes composé S&P/TSX (désigné l'*indice de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

Au cours de la période, de nombreux vaccins contre la COVID-19 ont été validés et homologués en un temps record et leur efficacité est plus grande que prévu. L'optimisme des investisseurs a donc été ravivé dans un contexte de reprise anticipée de l'économie. La plus grande certitude quant aux résultats de l'élection présidentielle américaine a également donné aux investisseurs des raisons de se réjouir. Le climat général s'est également amélioré avec la conclusion de l'accord de dernière minute sur le Brexit négocié entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, qui s'est avéré positif pour les valeurs mobilières.

La faiblesse persistante des taux d'intérêt dans la partie à court terme de la courbe de rendement et les mesures de relance record des banques centrales et des gouvernements ont favorisé la reprise économique. Les attentes liées à l'inflation et l'accentuation de la courbe de rendement vers la fin de la période ont entraîné des rendements supérieurs pour le secteur des services financiers. Cela a également entraîné l'abandon des actions axées sur la croissance au

profit des titres cycliques et de valeur. La hausse généralisée des prix des produits de base a fait remonter le cours des actions des secteurs de l'énergie et des matériaux.

La sélection des titres dans le secteur des services financiers a modérément nu au rendement du Fonds. La sélection des titres au sein du secteur de l'énergie a également nu au rendement du Fonds puisque les titres de sociétés énergétiques de moindre qualité ont rebondi lorsque les prix du pétrole ont augmenté. Parmi les freins au rendement, mentionnons une importante sous-pondération dans les titres de la Banque de Nouvelle-Écosse, une sous-pondération modérée dans la Société Financière Manuvie et une surpondération modérée dans Mines Agnico Eagle Limitée. La position sous-pondérée dans la Banque de Nouvelle-Écosse a miné le rendement puisque la société a enregistré de solides résultats. La position généralement surpondérée dans le secteur des services bancaires a toutefois contrebalancé cette contre-performance. L'exposition de la Société Financière Manuvie au risque lié aux rentes à capital variable et aux soins de longue durée a été un sujet de préoccupation au cours de la période. Mines Agnico Eagle a connu des problèmes opérationnels et a subi les effets de la volatilité des prix des produits de base.

La sélection de titres dans les secteurs des services publics et de l'industrie a contribué au rendement du Fonds. Une sous-pondération modérée dans les secteurs peu performants des biens de consommation de base et des matériaux a également contribué au rendement du Fonds. Parmi les moteurs du rendement, notons une importante surpondération dans GFL Environmental Inc., Brookfield Infrastructure Partners L.P. et Brookfield Renewable Partners L.P.

GFL Environmental a démontré la résilience de son modèle d'entreprise tout au long de la pandémie et a profité de multiples acquisitions transformatrices. Le cours de l'action de Brookfield Infrastructure Partners a bénéficié de la constance des flux de trésorerie et de l'expansion des évaluations de ses actifs réels dans la foulée des baisses de taux d'intérêt. L'entreprise a également démontré sa capacité à recycler le capital pour le retirer des secteurs coûteux et le réaffecter à des secteurs où le financement est rare et les

évaluations faibles. Brookfield Renewable Partners a tiré profit d'un intérêt renouvelé pour les sources d'énergie renouvelables.

Le conseiller en valeurs a ouvert une position dans Chegg Inc., une société à forte croissance du marché de l'éducation en ligne qui prend rapidement de l'ampleur. Grâce au nombre croissant de gens en télétravail, la société a pu cibler les services les plus en demande et elle commence à tirer profit d'effets réseau durables. Une position dans Twilio Inc. a également été ajoutée au Fonds, principalement en raison de ses avantages concurrentiels. En effet, la société devrait bénéficier de la hausse des dépenses annuelles dans les technologies à l'échelle mondiale, dont environ 40 % ont été affectées aux technologies des communications.

Le conseiller en valeurs a augmenté la pondération du Fonds dans le groupe des services bancaires et de l'assurance, car le secteur devrait bénéficier de l'accentuation de la courbe de rendement et de la croissance économique avec la réouverture des entreprises après la COVID-19. La position dans Restaurant Brands International Inc. a été éliminée du Fonds, malgré les caractéristiques de croissance à long terme intéressantes de la société. La société aura probablement du mal à se redresser jusqu'à ce que son entreprise Tim Hortons reprenne ses activités, ce qui ne se produira probablement pas avant le retour à la normale du trafic des navetteurs matinaux. La position dans Kirkland Lake Gold Ltd. a été réduite en raison de certains problèmes opérationnels et de résultats trimestriels décevants.

Événements récents

La propagation à l'échelle internationale de la COVID-19 a entraîné un ralentissement important de l'activité économique mondiale et une volatilité marquée des marchés des capitaux. L'éclosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les

courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs prend des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, lorsque GACI traite les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident GACI à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds.

Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 172 391 \$ ont été versés par le Fonds à MM CIBC et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les

instructions permanentes émises par le Comité d'examen indépendant (désigné le CEI) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désignés le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat et de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (désignées les *opérations entre fonds* ou *opérations de compensation*); et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au

nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Fonds de dividendes canadien Renaissance

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période close le 28 février 2021 et le 31 août de toute autre période indiquée.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	13,39 \$	13,59 \$	14,24 \$	14,93 \$	14,66 \$	14,08 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,22 \$	0,47 \$	0,43 \$	0,42 \$	0,42 \$	0,45 \$
Total des charges	(0,16)	(0,29)	(0,30)	(0,34)	(0,36)	(0,33)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	2,54	(0,15)	0,09	0,11	1,52	(0,05)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(1,36)	0,20	(0,54)	0,31	(0,87)	0,85
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,24 \$	0,23 \$	(0,32) \$	0,50 \$	0,71 \$	0,92 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,07 \$	0,27 \$	0,27 \$	0,26 \$	0,27 \$	0,26 \$
Des dividendes	0,07	0,04	0,04	0,03	0,04	0,08
Des gains en capital	–	–	–	0,93	–	–
Remboursement de capital	0,06	0,09	0,09	–	0,09	0,06
Total des distributions³	0,20 \$	0,40 \$	0,40 \$	1,22 \$	0,40 \$	0,40 \$
Actif net à la fin de la période	14,42 \$	13,39 \$	13,59 \$	14,24 \$	14,93 \$	14,66 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	49 150 \$	49 028 \$	58 728 \$	73 023 \$	84 371 \$	91 146 \$
Nombre de parts en circulation⁴	3 407 905	3 661 517	4 320 672	5 128 135	5 649 425	6 217 129
Ratio des frais de gestion⁵	2,15 % *	2,15 %	2,15 %	2,16 %	2,15 %	2,25 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,17 % *	2,20 %	2,23 %	2,22 %	2,23 %	2,55 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,16 % *	0,07 %	0,07 %	0,14 %	0,18 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	32,48 %	43,84 %	35,02 %	59,84 %	91,20 %	40,71 %
Valeur liquidative par part	14,42 \$	13,39 \$	13,59 \$	14,24 \$	14,93 \$	14,66 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de dividendes canadien Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	11,96 \$	11,91 \$	12,26 \$	12,69 \$	12,24 \$	11,56 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,20 \$	0,41 \$	0,37 \$	0,35 \$	0,36 \$	0,38 \$
Total des charges	(0,06)	(0,11)	(0,11)	(0,12)	(0,13)	(0,11)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	2,28	(0,08)	0,08	0,08	1,31	(0,01)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(1,23)	(0,29)	(0,37)	0,23	(0,86)	0,67
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,19 \$	(0,07) \$	(0,03) \$	0,54 \$	0,68 \$	0,93 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,05 \$	0,19 \$	0,20 \$	0,19 \$	0,20 \$	0,20 \$
Des dividendes	0,16	0,09	0,08	0,08	0,08	0,10
Des gains en capital	–	–	–	0,77	–	–
Remboursement de capital	–	0,01	0,01	–	0,01	–
Total des distributions³	0,21 \$	0,29 \$	0,29 \$	1,04 \$	0,29 \$	0,30 \$
Actif net à la fin de la période	12,93 \$	11,96 \$	11,91 \$	12,26 \$	12,69 \$	12,24 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	4 045 \$	3 953 \$	4 771 \$	4 985 \$	4 495 \$	3 667 \$
Nombre de parts en circulation⁴	312 835	330 667	400 550	406 694	354 370	299 481
Ratio des frais de gestion⁵	0,84 % *	0,84 %	0,84 %	0,84 %	0,83 %	0,82 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,95 % *	0,95 %	0,98 %	0,97 %	0,96 %	0,98 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,16 % *	0,07 %	0,07 %	0,14 %	0,18 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	32,48 %	43,84 %	35,02 %	59,84 %	91,20 %	40,71 %
Valeur liquidative par part	12,93 \$	11,96 \$	11,91 \$	12,26 \$	12,69 \$	12,24 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds de dividendes canadien Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie O

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	11,09 \$	11,05 \$	11,35 \$	11,97 \$	11,53 \$	10,84 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,17 \$	0,39 \$	0,34 \$	0,33 \$	0,34 \$	0,35 \$
Total des charges	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,02)	(0,02)	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	2,23	(0,18)	0,07	0,08	1,22	(0,02)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(1,03)	0,23	(0,36)	0,26	(0,77)	0,71
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,36 \$	0,43 \$	0,04 \$	0,65 \$	0,77 \$	1,03 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,07 \$	0,20 \$	0,19 \$	0,19 \$	0,19 \$	0,18 \$
Des dividendes	0,41	0,16	0,15	0,14	0,16	0,14
Des gains en capital	–	–	–	0,96	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,48 \$	0,36 \$	0,34 \$	1,29 \$	0,35 \$	0,32 \$
Actif net à la fin de la période	11,76 \$	11,09 \$	11,05 \$	11,35 \$	11,97 \$	11,53 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	275 126 \$	647 211 \$	719 007 \$	833 519 \$	987 552 \$	882 498 \$
Nombre de parts en circulation⁴	23 404 421	58 348 061	65 098 401	73 420 252	82 535 930	76 571 525
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 % *	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,01 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,00 % *	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,01 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,16 % *	0,07 %	0,07 %	0,14 %	0,18 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	32,48 %	43,84 %	35,02 %	59,84 %	91,20 %	40,71 %
Valeur liquidative par part	11,76 \$	11,09 \$	11,05 \$	11,35 \$	11,97 \$	11,53 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire et les commissions de suivi sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 28 février 2021, avant renonciations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	43,42 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	56,58 %	100,00 %

Rendement passé

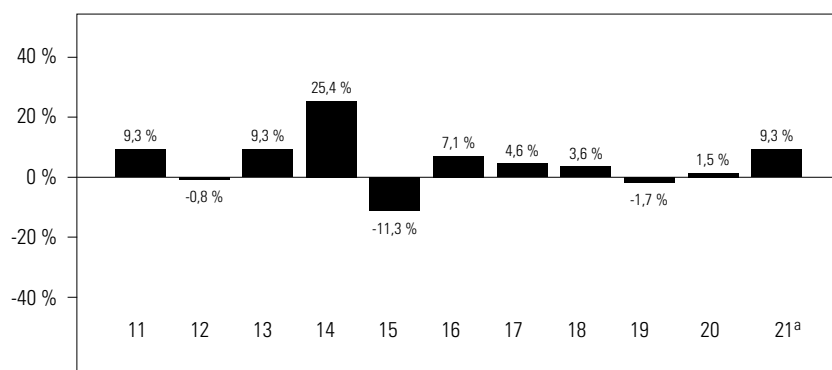
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

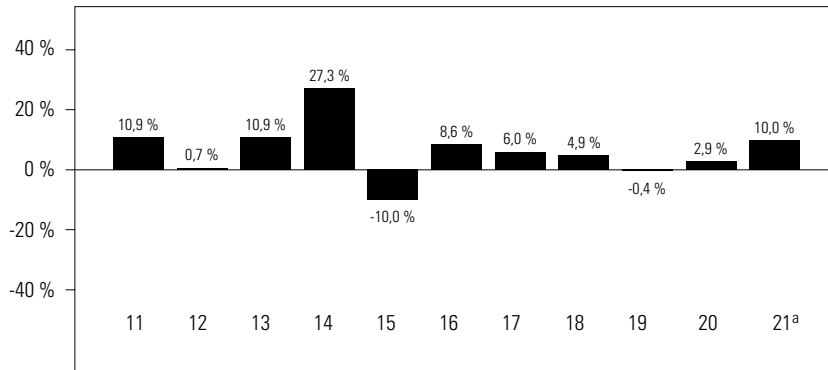
Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A



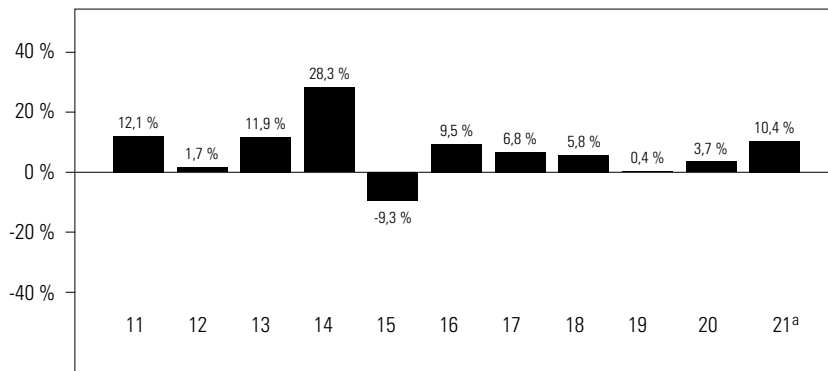
^a Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

Parts de catégorie F



^a Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

Parts de catégorie O



^a Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

Aperçu du portefeuille de placements (au 28 février 2021)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Services financiers	39,7	Banque Royale du Canada	7,0
Énergie	13,8	Banque Toronto-Dominion (La)	6,4
Industrie	11,4	Brookfield Asset Management Inc., catégorie A	6,3
Services publics	9,0	Enbridge Inc.	4,2
Matériaux	7,3	TELUS Corp.	4,1
Services de communications	6,9	Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,7
Immobilier	4,0	Banque Nationale du Canada	3,5
Technologies de l'information	3,8	Banque de Montréal	3,5
Consommation discrétionnaire	1,8	Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	3,1
Soins de santé	1,2	Brookfield Infrastructure Partners L.P.	3,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,6	Canadian Natural Resources Ltd.	2,8
Autres actifs, moins les passifs	0,5	Société aurifère Barrick Corporation TC Énergie	2,2
		Element Fleet Management Corp.	2,1
		Shaw Communications Inc., catégorie B	2,0
		Brookfield Renewable Partners L.P.	1,9
		Pembina Pipeline Corp.	1,9
		Financière Sun Life inc.	1,9
		Northland Power Inc.	1,8
		Société Financière Manuvie	1,8
		FirstService Corp.	1,7
		Brookfield Business Partners L.P.	1,7
		Algonquin Power & Utilities Corp.	1,6
		GFL Environmental Inc.	1,5
		Thomson Reuters Corp.	1,5

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. et est une marque déposée de celle-ci.